

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 15 avril 2014

GEC (2014) RAP 1

**COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
(GEC)**

5^e réunion

2-4 avril 2014

Rapport

I. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La présidente ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux participants.

L'ordre du jour est adopté par la GEC tel qu'il figure à l'annexe I du présent rapport. La liste des participants est jointe en annexe II.

II. Echange avec Mme Snezana Samardžić-Marković, directrice générale de la démocratie

Les membres de la GEC s'entretiennent avec Mme Snezana Samardžić-Marković, directrice générale de la démocratie. Au cours de cet échange de vues, celle-ci souligne que le transfert du Service de la dignité humaine et de l'égalité entre les femmes et les hommes de la Direction générale des droits de l'homme et de l'état de droit à la Direction générale de la démocratie, dans le cadre de la réorganisation interne du Conseil de l'Europe, n'implique aucune diminution de la place accordée aux droits de l'homme dans la politique d'égalité entre les femmes et les hommes de l'Organisation. La directrice générale met l'accent sur les possibilités d'interaction accrues avec d'autres secteurs de la Direction générale, comme l'éducation, la jeunesse, les minorités et la lutte contre la discrimination. Elle se félicite des résultats obtenus par la GEC, ainsi que des accomplissements de l'ancien Comité directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes (CDEG), qui a notamment à son actif la rédaction de deux conventions du Conseil de l'Europe – sur la lutte contre la traite des êtres humains et sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. La directrice générale fait remarquer que l'un des principaux enjeux de la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes est d'assurer l'application de l'approche intégrée de l'égalité, objectif inscrit dans la stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle réitère l'importance des travaux de la commission et rappelle que ses membres peuvent compter sur son plein soutien. Le texte intégral de son intervention est reproduit à l'annexe III du présent rapport.

III. Programme transversal du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes

1. Nouveau Comité européen pour la cohésion sociale, la dignité humaine et l'égalité (CDDECS)

Echange de vues avec Mme Michèle Akip, secrétaire du CDDECS

Un échange de vues a lieu avec Mme Michèle Akip, secrétaire du nouveau Comité européen pour la cohésion sociale, la dignité humaine et l'égalité (CDDECS). Mme Akip explique le contexte de la création du CDDECS et présente le calendrier des réunions. Elle informe les membres que la lettre relative à la nomination des membres du CDDECS sera adressée sous peu aux représentants permanents. Cette lettre expliquera qu'il s'agit d'un nouveau comité qui traitera de thèmes nouveaux, devant être composé de membres ayant une vaste connaissance de toute l'étendue des questions abordées. Les membres de la GEC font observer que certains des thèmes relevant du mandat du CDDECS ne sont pas du ressort

d'un seul ministère. Ils demandent à être tenus informés de la lettre de convocation afin de pouvoir assurer un suivi auprès de leurs autorités nationales.

Mme Akip informe également les membres de la procédure de nomination des membres de la DECS-GEC. Lors de sa première réunion en juin 2014, la composition de la DECS-GEC figurera parmi les points inscrits à l'ordre du jour, de même que le fait que le Conseil de l'Europe ne prenne en charge les frais de voyage et de séjour que pour 16 membres seulement.

Mme Akip informe les membres de la GEC qu'il est envisageable d'organiser le calendrier des réunions de la GEC et du CDDECS de telle sorte qu'il ait un chevauchement sur une journée. Les membres de la GEC pourraient ainsi avoir un échange de vues avec le CDDECS sur des questions présentant un intérêt particulier.

Après cet échange de vues avec Mme Akip, la GEC entame un débat et prépare une contribution qui sera soumise à l'attention du CDDECS lorsque celui-ci discutera et décidera de la méthode à suivre pour désigner les membres de la DECS-GEC dont les frais seront pris en charge par le Conseil de l'Europe.

- *La GEC charge le Secrétariat de l'informer lorsque la lettre de convocation du CDDECS sera envoyée aux représentants permanents, afin que ses membres puissent assurer un suivi auprès de leurs autorités nationales.*
- *La GEC décide de transmettre une contribution au CDDECS pour examen lors de la discussion relative à la désignation des 16 représentants des Etats membres au sein de la DECS-GEC dont les frais seront pris en charge par le Conseil de l'Europe.*

2. Stratégie 2014-2017 pour l'égalité entre les femmes et les hommes

a. Combattre les stéréotypes de genre et le sexisme

- Suivi de la Conférence d'Amsterdam sur les médias et l'image de la femme (juillet 2013)

Compilation des contributions des Etats membres sur les principaux défis et bonnes pratiques sur l'égalité entre les femmes et les hommes et les médias au niveau national

Liri Kopaçi-Di Michele informe la GEC des travaux en cours dans le cadre du suivi de la Conférence d'Amsterdam sur les médias et l'image de la femme, qui a eu lieu en juillet 2013. Elle informe également les membres de la préparation d'une boîte à outils / d'un manuel sur la mise en œuvre des recommandations du rapport de la Conférence d'Amsterdam et de la recommandation du Comité des Ministres sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les médias. La boîte à outils sera préparée en coopération avec des collègues de la Division Média du Secrétariat.

La compilation de bonnes pratiques concernant les médias et l'égalité entre les femmes et les hommes va être finalisée sous peu. Tous les membres ne l'ayant pas déjà fait ont encore la possibilité d'envoyer des contributions avant la publication du recueil.

Au cours des discussions qui s'ensuivent, les membres de la GEC se félicitent de l'élaboration du manuel / de la boîte à outils et échangent des informations concernant les événements liés aux médias qui ont eu lieu / ont lieu dans leur pays. Certains Etats membres ont fait traduire dans leurs langues nationales le rapport de la conférence Médias, ainsi que la Recommandation sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les médias.

A l'issue de la discussion, la GEC décide :

- *de transmettre au Secrétariat toutes les contributions non encore envoyées d'ici au **15 avril 2014** ;*
 - *d'inclure dans la publication une référence aux travaux de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) concernant les bonnes pratiques ; de la même façon, l'EIGE fera référence aux travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine dans ses publications ;*
 - *de transmettre au Secrétariat toutes les traductions du rapport de la Conférence d'Amsterdam et/ou de la Recommandation sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les médias pour publication sur les sites internet pertinents du Conseil de l'Europe.*
- 2^e Conférence du réseau des NFP – Combattre les stéréotypes dans et par l'éducation (Helsinki, 9-10 octobre 2014)

Liri Kopaçi-Di Michele informe la GEC des préparatifs de la 2^e Conférence des points de contact nationaux (NFP). Elle mentionne également l'étroite collaboration avec les collègues des secteurs de l'éducation et de l'enfance du Conseil de l'Europe. Le projet de programme fait l'objet d'un débat et les membres formulent des propositions concernant les conférenciers et les sujets de plusieurs séances. Le représentant du Congrès souligne que, dans de nombreux Etats membres, l'éducation est gérée par les autorités locales ou régionales plutôt qu'au niveau national, et qu'il pourrait être intéressant de rechercher des exemples de bonnes pratiques. Plusieurs Etats membres estiment que le rôle des enseignants devrait être traité comme un thème à part entière.

A l'issue de la discussion, la GEC décide :

- *que le Secrétariat révisera le projet de programme compte tenu des propositions de la GEC et l'enverra à ses membres d'ici au **15 avril 2014** ;*
- *que les membres doivent envoyer leurs propositions de conférenciers en indiquant pour quelles séances leur participation est proposée et en joignant un exemplaire de leur CV. Toutes les propositions doivent être envoyées avant le **23 avril 2014** ;*
- *toutes les contributions non encore envoyées pour le recueil de bonnes pratiques sur l'éducation dans les Etats membres doivent être transmises avant le **16 mai 2014**.*

b. La prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes

- Etude analytique des résultats du 4^e cycle de suivi de la mise en œuvre de la Recommandation Rec (2002)5 sur la protection des femmes contre la violence dans les Etats membres du Conseil de l'Europe

La présidente remercie tous les membres qui ont contribué à l'Etude analytique des résultats du 4^e cycle de suivi de la mise en œuvre de la Recommandation Rec (2002)5 sur la protection des femmes contre la violence dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, ainsi que ceux qui ont formulé des commentaires et des propositions après la dernière discussion sur l'étude lors la réunion de la GEC en novembre 2013. L'étude a été lancée à l'occasion d'un débat thématique de haut niveau du Comité des Ministres sur la violence à l'égard des femmes, tenu le 19 mars à Strasbourg. Tous les représentants permanents qui sont intervenus lors du débat ont reconnu l'importance et la valeur des mesures prises par le Conseil de l'Europe pour soutenir les Etats membres dans leurs efforts en vue de prévenir et de combattre la violence à l'égard des femmes.

- Signature, ratification et entrée en vigueur de la Convention d'Istanbul

Liri Kopaçi-Di Michele informe les membres de l'état des ratifications et des signatures de la Convention d'Istanbul. Huit pays seulement ont ratifié la Convention, mais certains pays sont sur le point de déposer l'instrument de ratification. Elle prie les Etats membres qui rencontrent des difficultés dans le processus de ratification en raison de l'interprétation de certains articles de la Convention de prendre contact avec le Secrétariat. Celui-ci est prêt à leur fournir une aide bilatérale ou à organiser de petites rencontres au cours desquelles les Etats membres pourront débattre de ces problèmes avec des pays qui connaissent des difficultés du même ordre.

- Commission de la condition de la femme (CSW58)

La présidente informe les membres de la GEC de deux événements organisés par le Conseil de l'Europe en marge de la 58^e session de la Commission de la condition de la femme (CSW58), le 10 mars à New York. La première manifestation parallèle était intitulée « La Convention de Belém do Pará et la Convention d'Istanbul : une réponse à la violence faite aux femmes dans le monde », qui a été organisée en partenariat avec l'Organisation des Etats Américains et les Missions permanentes de la France et de l'Argentine auprès des Nations Unies, et la seconde « La traite des êtres humains – une forme grave de violence à l'égard des femmes et des filles et une violation flagrante des droits de l'homme : la réponse du Conseil de l'Europe » organisée en coopération avec la mission permanente de l'Autriche auprès des Nations Unies.

Elle attire également l'attention sur les conclusions (concertées à l'avance) de la CSW58, où l'on retrouve des expressions semblables à celles employées dans les travaux de la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes et dans le texte de la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes, par exemple « accès à la justice », « élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles », « collecte

de données, diffusion et utilisation de statistiques ventilées par sexe », « participation des femmes », etc.

Liri Kopaçi-Di Michele donne plus de détails sur les deux manifestations parallèles, qui ont réuni de nombreux participants. Au cours des discussions qui s'ensuivent, le représentant de la Pologne informe les membres du déroulement de la manifestation parallèle « Combattre la violence à l'égard des femmes – Une perspective régionale », organisée par le Gouvernement polonais avec le concours des Missions permanentes du Japon et du Royaume-Uni à New York et d'ONU Femmes ; le représentant de l'Alliance internationale des femmes donne ensuite des informations sur les manifestations parallèles de cette organisation, notamment celles intitulées « La violence fondée sur le sexe en tant qu'arme politique » et « Crise financière, récession et femmes ». Certains membres de la GEC qui ont assisté à la CSW58 à New York et participé à la préparation des conclusions concertées évoquent les difficiles négociations qui ont eu lieu, particulièrement à propos de la terminologie employée et du risque de perdre des formules convenues précédemment. Il est noté que les membres de la GEC qui prennent part aux négociations ont un rôle à jouer et doivent travailler avec leurs collègues des missions permanentes auprès des Nations Unies à New York.

- Activités couvertes par l'accord EEE (Subventions norvégiennes)

Taina Riski, du Secrétariat, explique aux membres le fonctionnement du mécanisme financier norvégien dans le cadre de l'accord sur l'Espace économique européen (EEE) et décrit les projets auxquels le Conseil de l'Europe participe – notamment des projets portant sur la violence à l'égard des femmes et la traite des êtres humains en Bulgarie, en Pologne, en Roumanie et en Slovaquie. Elle indique que ces projets vont maintenant passer à l'étape de la mise en œuvre et que le Secrétariat pourra demander des conseils et des informations aux membres de la GEC concernant les experts et les propositions de visites d'étude.

- *La GEC charge le Secrétariat de faire le nécessaire pour que des informations relatives aux subventions norvégiennes dans le cadre de l'EEE soient disponibles sur ses sites internet.*
- *Les membres de la GEC conviennent de communiquer des informations au Secrétariat sur les activités futures et les bonnes pratiques dans leurs pays respectifs pertinentes pour les travaux et activités entrepris par le Conseil de l'Europe dans le cadre des subventions EEE/Norvège.*

c. Garantir aux femmes l'égalité d'accès à la justice

- Audition sur l'accès à la justice pour les femmes victimes de violences (Paris, 9 décembre 2013)

Compilation des principaux défis et bonnes pratiques en matière d'accès à la justice pour les femmes victimes de violence au niveau national

- Séminaire : « Comblent les lacunes dans la recherche et la collecte des données ventilées par sexe en matière d'égalité d'accès des femmes à la justice » (Paris, 26-27 juin 2014)

La présidente introduit le point « Garantir aux femmes l'égalité d'accès à la justice » en rappelant l'audition, organisée en partenariat avec le ministère français des droits des femmes, tenue à Paris en décembre 2013 et les conclusions de cette journée. Carolina Lasén Diaz informe les membres du suivi de l'audition et de la compilation de bonnes pratiques en matière d'accès à la justice pour les femmes victimes de violences. De l'avis de la représentante de l'Allemagne, les conclusions les plus importantes de cette audition ont trait à la signature, à la ratification et à l'application de la Convention d'Istanbul, dans la mesure où tous les orateurs y ont fait référence.

Carolina Lasén Diaz informe ensuite les membres de la deuxième manifestation de la série « Accès à la justice », à savoir un séminaire qui aura lieu à Paris les 26 et 27 juin. Elle explique qu'il s'agira d'une réunion de travail avec les organisations internationales et régionales concernées, les autorités nationales et la société civile sur le thème « Comblent les lacunes dans la recherche et la collecte des données ventilées par sexe en matière d'égalité d'accès des femmes à la justice ». Plusieurs participants ont déjà confirmé leur présence, dont le rapporteur sur l'égalité entre les femmes et les hommes de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ). Elle informe également les membres de la demande de données statistiques émanant de la Cour européenne des droits de l'homme, et espère que ces données seront disponibles pour le séminaire. Au cours des discussions, les membres indiquent que le projet de document de réflexion devrait être modifié en vue de rendre compte de l'importance de l'harmonisation des données et de la portée plus large du séminaire, qui couvrira l'ensemble du secteur de la justice et pas uniquement la violence à l'égard des femmes.

A l'issue de la discussion, la GEC :

- *décide de transmettre au Secrétariat toutes les contributions non encore envoyées concernant l'accès à la justice pour les femmes victimes de violences au niveau national, pour incorporation au recueil des contributions ;*
- *demande au Secrétariat de revoir le projet de document de réflexion et le projet de programme afin d'intégrer les observations formulées par les membres ;*
- *encourage les membres à participer à cette manifestation.*

d. La participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision dans la vie politique et publique

3^e cycle de suivi de la mise en œuvre de la Recommandation Rec(2003)3 du Comité des Ministres sur la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique

La présidente ouvre le débat sur le troisième cycle de suivi de la mise en œuvre de la recommandation sur la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique et souligne que parvenir à cet équilibre est l'un des objectifs de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes. La stratégie fait également référence à la nécessité de suivre les progrès de la participation des femmes au processus décisionnel et de mettre en lumière les données et les bonnes pratiques

dans les Etats membres. L'étude comparative publiée en 2010 recommandait que le troisième cycle de suivi englobe à la fois les progrès quantitatifs et les évolutions qualitatives.

Carolina Lasén Diaz informe la GEC que l'un des principaux objectifs de la recommandation était de faire en sorte ce que la représentation de chacun des deux sexes ne soit pas inférieure à 40 %. L'Union européenne a mené à bien de nombreux travaux dans ce domaine et il serait utile d'en tenir compte. Il pourrait également être utile de revoir le questionnaire ou d'y ajouter des questions, tout en gardant présent à l'esprit qu'il ne faut pas trop s'écarter de l'original afin de pouvoir effectuer une étude comparative.

Les discussions qui s'ensuivent portent sur la révision du questionnaire, en particulier concernant l'inclusion de questions quantitatives, les délais, la coopération avec d'autres organisations régionales dont l'Union européenne, la possibilité de prendre en compte les informations et données collectées par la Commission européenne ainsi que les travaux en cours de l'EIGE.

A l'issue de la discussion, la GEC décide :

- *de charger le Secrétariat de réviser le questionnaire précédent afin qu'il reflète les discussions intervenues durant la réunion de la GEC, en prévoyant des délais suffisants ;*
- *de transmettre le questionnaire proposé aux points de contact nationaux avant leur réunion d'octobre et de l'inscrire à l'ordre du jour de cette réunion ;*
- *de transmettre le questionnaire proposé aux membres de la GEC avant leur prochaine réunion en novembre et de l'inscrire à l'ordre du jour de cette réunion pour adoption.*

e. Intégrer dans toutes les politiques et dispositions une démarche soucieuse d'égalité entre les femmes et les hommes

- Echange de vues avec Mme Isabel Castro, directrice exécutive adjointe du secrétariat d'EURIMAGES – Fonds de soutien au cinéma européen

La présidente présente Mme Isabel Castro, directrice exécutive adjointe du secrétariat d'Eurimages. Elle informe les membres que Mme Castro est également secrétaire du groupe de réflexion sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein d'Eurimages. Mme Castro présente les données déjà collectées. Les statistiques montrent les disparités existant entre les femmes et les hommes à différents niveaux dans l'industrie du cinéma ; par exemple, combien de réalisatrices sont nommées pour un prix et combien sont effectivement retenues, combien de films réalisés par des femmes sont présentés dans le cadre de festivals de cinéma, etc. Mme Castro explique que bien qu'Eurimages se penche sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'industrie cinématographique, Eurimages n'a pas encore de politique en la matière. De ce fait, les demandeurs qui soumettent un projet n'ont pas l'obligation d'aborder la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes dans leur dossier. Une décision concernant l'introduction éventuelle de considérations relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la politique de financement d'Eurimages sera prise en 2015.

Les membres de la GEC trouvent cet exposé très intéressant et expriment le souhait de traduire la présentation PowerPoint et de la diffuser auprès des collègues concernés dans leurs pays respectifs. Ils souhaitent également savoir où ils pourraient trouver ces informations. Mme Castro indique qu'il n'y a pas d'information à ce sujet sur le site internet d'Eurimages, mais que d'autres sites comme celui du CNC français (Centre national du cinéma et de l'image animée) offrent plus de renseignements et statistiques sur la place de la femme dans l'industrie cinématographique. L'étude d'où Mme Castro a tiré l'essentiel de ses informations sera publiée pendant le Festival de Cannes en mai 2014.

La présidente remercie Mme Castro pour cet échange très intéressant et espère qu'elle voudra bien faire rapport à la GEC l'an prochain s'il est décidé d'introduire une politique d'égalité entre les femmes et les hommes au sein d'Eurimages, et coopérer avec la GEC sur tout événement susceptible d'être organisé à l'avenir dans le cadre du suivi de la conférence sur les médias et l'image de la femme.

- Présentation par M. François Tricarico, secrétaire exécutif adjoint de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) du Conseil de l'Europe

La présidente présente M. François Tricarico, secrétaire exécutif adjoint de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) du Conseil de l'Europe. M. Tricarico fait le point sur la Recommandation aux Etats membres sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport et informe les membres du calendrier proposé pour son adoption par les Délégués des Ministres. La représentante du Portugal au sein de la GEC, Mme Isabel Romao, qui a participé à la rédaction de la recommandation en tant qu'experte, remercie les membres qui ont contribué à ces travaux. Au cours des discussions qui s'ensuivent, plusieurs membres font part de leur désir d'apporter quelques modifications supplémentaires au texte. M. Tricarico informe également les membres que l'APES souhaiterait élaborer une boîte à outils ou un CD-ROM et aurait besoin d'un expert pour conduire ces travaux.

- *La GEC demande au Secrétariat de transmettre sans délai au secrétariat de l'APES les modifications ci-après apportées au texte du document EPAS(2013)36rev6 :*
 - *remplacer « vulnérables » par « défavorisés »*
 - *modifier comme suit le paragraphe 13 : « Adopter une approche sensible au genre et intégratrice dans la conception des programmes scolaires d'éducation physique et sportive et dans les méthodes et pratiques pédagogiques, et assurer l'autonomie des filles et des garçons et des femmes et des hommes à cet égard. »*
 - *insérer un nouveau paragraphe après le paragraphe 26 :*
 - « Responsabilité sociale des entreprises (RSE)*
 - Encourager les organisations sportives à choisir des sponsors et à développer une coopération avec des organisations et entreprises qui intègrent l'égalité entre les femmes et les hommes comme une composante de leur démarche RSE. »*
- *La GEC décide de réfléchir à la demande de l'APES en vue de proposer un expert pour l'élaboration d'une boîte à outils ou d'un CD-ROM traitant de la recommandation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport.*

f. Réunion du réseau des points de contact nationaux (NFP)

Il est demandé aux membres de la GEC de revoir le projet d'ordre du jour proposé pour la réunion du réseau des points de contact nationaux qui se tiendra le 10 octobre à Helsinki, à la suite de la conférence sur l'éducation.

- *Après des discussions portant sur d'autres points, la GEC décide d'ajouter au projet d'ordre du jour des points relatifs au questionnaire révisé pour le suivi de la mise en œuvre de la Rec(2003)3 du Comité des Ministres sur la participation équilibrée et à un débat sur le projet de commémoration du 20^e anniversaire du Programme d'action de Beijing.*
- *La GEC charge le Secrétariat de transmettre le projet d'ordre du jour aux NFP avant la tenue de la réunion en sollicitant leurs propositions éventuelles et leur approbation.*

IV. Coopération avec d'autres organisations régionales et internationales

Echange de vues avec Mme Virginija Langbakk, directrice de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)

La présidente présente Mme Virginija Langbakk, directrice de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE). Mme Langbakk donne un aperçu des activités et des travaux en cours à l'institut. Elle informe la GEC des études conduites par l'EIGE sur la violence sexiste et de ses travaux en matière de collecte de données. Dans son exposé, disponible sur le site dédié à l'égalité entre les femmes et les hommes, Mme Langbakk met en lumière les activités de l'EIGE au cours des quatre dernières années en ce qui concerne l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, le soutien apporté aux présidences du Conseil de l'Union européenne et les projets menés avec les pays candidats à l'adhésion. Mme Langbakk exprime le désir de renforcer encore la coopération entre l'EIGE et le Conseil de l'Europe et propose des leviers d'action possibles à cet effet : par exemple, accès en avant-première aux nouvelles publications, associer le Conseil de l'Europe aux travaux en cours sur un thésaurus sur l'égalité entre les hommes et les femmes, partage de bonnes pratiques et de données statistiques, entre autres.

Présentation par M. Sami Nevala, chef des Statistiques et des Sondages, Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, concernant une enquête de la FRA sur la violence à l'égard des femmes

M. Sami Nevala, chef des Statistiques et des Sondages à l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), présente les résultats de l'enquête de la FRA sur la violence à l'égard des femmes à l'échelle de l'Union européenne, lancée à Bruxelles le 5 mars. L'une des principales conclusions de l'enquête de la FRA porte sur la signature et la ratification de la Convention d'Istanbul. Il est indiqué que l'UE devrait étudier la possibilité d'adhérer à la Convention d'Istanbul et que les résultats de l'enquête peuvent également encourager les Etats membres de l'UE à ratifier la convention. L'exposé de M. Nevala est disponible sur le site dédié à l'égalité entre les femmes et les hommes. Il est par ailleurs possible d'obtenir gratuitement une copie papier de l'enquête sur le site de la FRA.

Au cours de l'échange qui s'ensuit, les membres soulignent l'importance de l'enquête, et expriment leur point de vue sur la façon dont différentes situations et cultures peuvent influencer l'interprétation des chiffres et des résultats de l'enquête. M. Nevala explique qu'aucune enquête n'est parfaite, mais que tous les efforts ont été déployés pour poser des questions très précises et associer des professionnels à la conduite de l'enquête. Il souligne également qu'indépendamment des taux, plus ou moins élevés selon les pays, le fait est que des millions de femmes ont une expérience de la violence. Les résultats de l'enquête devraient être utilisés pour intensifier les efforts de prévention et de protection, notamment en ratifiant la Convention d'Istanbul.

Pour résumer, la présidente déclare que le rapport de la FRA pourrait dorénavant être utilisé par les membres de la GEC pour débattre de ces questions avec leurs collègues des ministères concernés, en vue d'aborder les problèmes et de combler les lacunes mises en évidence tant par l'enquête de la FRA que par les résultats du quatrième cycle de suivi de la mise en œuvre de la Recommandation Rec(2002)5 sur la protection des femmes contre la violence dans les Etats membres du Conseil de l'Europe.

V. Comptes rendus des manifestations auxquelles les membres de la GEC, les NFP, les experts et le Secrétariat ont assisté

Les comptes rendus des diverses manifestations sont inclus dans le document GEC(2014)1, qui peut être consulté sur le site de l'égalité entre les femmes et les hommes.

VI. Activités actuelles et futures

- *Sur le plan national*
- *Sur le plan international*

La présidente demande aux membres de présenter toute activité qui leur semble susceptible d'intéresser les autres membres. Plusieurs interventions sont effectuées parmi les membres, pour l'Allemagne (examen de nouveaux projets de loi visant à introduire des quotas de femmes dans les conseils de surveillance des principales entreprises cotées en bourse et à réduire les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes), l'Irlande (débat en cours concernant l'incorporation dans la Constitution du principe de l'égalité entre les femmes et les hommes et l'utilisation d'un langage neutre du point de vue du genre), le Portugal (lancement du plan national 2014-2017 pour l'égalité entre les femmes et les hommes, plan national pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, et 3^e Plan pour prévenir et combattre les mutilations génitales féminines, en partenariat avec la Fondation pour la science et la technologie qui assurera le financement des recherches sur l'égalité entre les femmes et les hommes) et la Suisse (préparation des quatrième et cinquième rapports à soumettre au Comité CEDAW, élaboration de l'examen Beijing +20, référendum sur l'introduction de quotas de femmes dans les entreprises publiques tenu le 9 février 2014 dans le canton de Bâle, avec 57 % des voix exprimées en faveur des quotas).

VII. Questions diverses

Evaluation de l'approche intégrée de l'égalité

La présidente présente Mme Aygen Becquart, de la Direction de l'audit interne et de l'évaluation (DIO). Mme Becquart explique aux membres que la DIO s'est lancée dans une évaluation de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les programmes d'assistance technique du Conseil de l'Europe. Cette évaluation est une composante de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces travaux sont menés en collaboration avec le Bureau de la Direction générale des programmes et un groupe de travail a été constitué. Carolina Lasén Diaz en fait partie. La DIO se propose de construire un référentiel pour l'évaluation de la mise en œuvre de l'approche intégrée dans les projets d'assistance technique et prévoit de revenir sur cette question lorsque la stratégie arrivera à son terme, afin d'évaluer les progrès accomplis. La présidente lui souhaite plein succès dans ces travaux et lui offre l'assistance et le soutien des membres de la GEC pour ce processus d'évaluation.

- *La GEC décide d'inviter un représentant de la Direction de l'audit interne et de l'évaluation à assister à la prochaine réunion de la GEC, en novembre 2014, afin d'être tenue informée des progrès et des résultats obtenus.*

Glossaire sur l'égalité

La présidente ouvre la discussion sur ce point en rappelant que la GEC a déjà souligné l'importance de disposer d'un glossaire sur l'égalité entre les femmes et les hommes reprenant les définitions et les termes des instruments et normes du Conseil de l'Europe, qui conviendrait aux 47 Etats membres du Conseil de l'Europe. Les membres qui interviennent au cours de la discussion se félicitent de cette initiative. Il est décidé qu'au lieu de préparer un glossaire regroupant les questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes et les questions LGBT, deux glossaires distincts seront établis, étant donné que les questions LGBT ne relèvent pas du mandat de la GEC.

A l'issue de la discussion, la GEC :

- *charge le Secrétariat de préparer un document d'information situant le contexte dans lequel s'inscrit la demande d'un glossaire sur l'égalité entre les femmes et les hommes, recensant les glossaires existants et connus disponibles et identifiant les lacunes et les besoins qui pourraient nécessiter la réalisation de nouveaux travaux, dont un projet de mandat préliminaire précisant les objectifs et les résultats attendus ;*
- *décide de débattre à nouveau de cette question lors de la réunion de novembre 2014.*

20^e anniversaire du Programme d'action de Beijing (Beijing +20)

Liri Kopaçi-Di Michele informe les membres que bien qu'il reste encore du temps avant le 20^e anniversaire du Programme d'action de Beijing, il est important de commencer à réfléchir au thème d'une manifestation qu'ils pourraient souhaiter organiser pour marquer l'occasion. Certaines des suggestions formulées par les membres de la GEC ont trait à l'approche intégrée de l'égalité et au soutien aux femmes dans les pays du sud de la Méditerranée. Il est suggéré de demander aux points de contact nationaux (NFP) de soumettre également leurs propositions.

La GEC décide :

- *d'inscrire ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion des NFP (octobre 2014) ;*
- *de revenir sur ce point lors de sa réunion de novembre 2014.*

VIII. Date et lieu des prochaines réunions :**Réunions de la GEC**

- *6^e réunion : Strasbourg, 19-21 novembre 2014*

Calendrier des événements et des réunions à venir :

- *Séminaire sur « Combler les lacunes dans la recherche et la collecte des données ventilées par sexe en matière d'égalité d'accès des femmes à la justice » (Paris, 26-27 juin 2014)*
 - *2^e Conférence du réseau des NFP « Combattre les stéréotypes dans et par l'éducation » (Helsinki, 9-10 octobre 2014)*
-
- *La GEC prend note des dates de la prochaine réunion et des événements prévus en 2014 ;*
 - *La GEC charge le Secrétariat de proposer des dates pour les réunions de la GEC en 2015.*

ANNEXE I

Strasbourg, 4 avril 2014

GEC (2014) OJ 1 rev2

**COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
(GEC)**

5ème réunion

9h00 – 18h00, 2-4 avril 2014
Strasbourg, Agora, Salle de réunion G05

ORDRE DU JOUR

I. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

- *Projet d'ordre du jour*

GEC(2014)OJ1rev2

II. Échange avec Mme Snezana Samardžić-Marković, Directrice Générale de la démocratie

III. Programme transversal du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes

1. Nouveau Comité européen pour la cohésion sociale, la dignité humaine et l'égalité (CDDECS)

Échange de vues avec Mme Michèle Akip, Secrétaire du CDDECS

2. Stratégie 2014-2017 pour l'égalité entre les femmes et les hommes

a. Combattre les stéréotypes de genre et le sexisme

- Suivi de la Conférence d'Amsterdam sur les médias et l'image de la femme (juillet 2013) Présentation orale

Compilation des contributions des États membres sur principaux défis et bonnes pratiques sur égalité entre les femmes et les hommes et les médias au niveau national *GEC(2014)8*

- 2ème Conférence du Réseau des NFPs – Lutte contre les stéréotypes dans et par l'éducation

- *Projet du cadre conceptuel*

GEC(2013)8 rev1

- *Projet de programme*

GEC(2013)9 rev1

b. La prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes

- Analyse du 4^e cycle d'évaluation de la Recommandation Rec (2002)5 du Comité des Ministres aux états membres sur la protection des femmes contre la violence *GEC(2013)10 rev*
- Signature, ratification et entrée en vigueur de la Convention d'Istanbul *Présentation orale*
- Commission de la condition de la femme (CSW58) *Présentation orale*
- Activités couvertes par les mécanismes de subvention de l'EEE (Norway Grants) *Présentation orale*

c. Garantir l'égalité d'accès à la justice

- Audition sur l'accès à la justice pour les femmes victimes de violence (Paris, 9 décembre 2013) *Conclusions*

Compilation des principaux défis et les bonnes pratiques sur l'accès à la justice pour les femmes victimes de violence au niveau national *GEC(2013)12 rev*
- Séminaire sur "Comblant les lacunes dans la recherche et la collecte des données ventilées par sexe en matière d'égalité d'accès des femmes à la justice", Paris, 26-27 juin 2014
 - o *Projet de programme* *GEC(2014)2*
 - o *Projet de cadre conceptuel* *GEC(2014)3*

d. La participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision dans la vie politique et publique

- 3^e cycle d'évaluation de la Recommandation Rec(2003)3 du Comité des Ministres aux états membres sur la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision dans la vie politique et publique
- o *Questionnaire 2008 pour examen* *GEC(2014)5*
 - o *Étude comparative sur les résultats des premier et deuxième cycles de suivi de la Recommandation Rec (2003) 3 du Conseil de l'Europe sur la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique* *CDEG(2009)17*

e. Intégrer dans toutes les politiques et dispositions une démarche soucieuse d'égalité entre les femmes et les hommes

- Échange de vues avec Mme Isabel Castro, Directeur exécutif adjoint d'EURIMAGES - Fonds de Soutien au Cinéma Européen

- Présentation par M. Francois Tricarico, Secrétaire exécutif adjoint d'EPAS
 - o *Projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur l'approche intégrée de l'égalité dans le sport*

EPAS(2013)36 rev6

f. Réunions de réseau des Points de contact nationaux sur l'égalité entre les femmes et les hommes (NFP)

2ème Réunion des NFPs

- o *Projet d'ordre du jour*

GEC(2014)4

IV. Coopération avec les organisations internationales et régionales

Échange de vues avec Mme Virginija Langbakk, Directeur de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)

Présentation par M. Sami Nevala, Chef des Statistiques et des Sondages, Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne - résultats d'une enquête FRA à l'échelle de l'Union européenne sur la violence à l'égard des femmes

V. Comptes rendus des manifestations auxquelles les membres de la GEC, les NFPs et le Secrétariat ont assisté

GEC(2014)01

VI. Activités actuelles et futures

- *Sur le plan national*
- *Sur le plan international*

VII. Questions diverses

VIII. Date et lieu des prochaines réunions :

Réunions de la GEC:

- *6ème réunion – Strasbourg, mercredi 19 au vendredi 21 novembre 2014*

Calendrier des événements et des réunions à venir :

- *Séminaire sur « Comblir les lacunes dans la collecte des données ventilées par sexe en matière d'égalité d'accès des femmes à la justice » (Paris, 26-27 juin 2014)*
- *2ème Conférence du réseau des NFPs "Combattre les stéréotypes dans et par l'éducation" (Helsinki, 9-10 octobre 2014)*

ANNEXE II**PARTICIPANTS LIST/LISTE DES PARTICIPANT-E-S****Representatives / Représentant(e)s****Armenia / Arménie**

Ms Karine SOUDJIAN*
Head of the Human Rights and Humanitarian Issues Division
Ministry of Foreign Affairs of Armenia
2 Government Building
Yerevan 0010
Tel: + 37460 620 504
Mobile: + 05 53 99 511
E-mail: k.soudjian@mfa.am

Austria / Autriche

Ms Eva FEHRINGER*
Deputy Director of European and International Social Policy, Equality and Labour Law
Federal Ministry of Labour, Social Affairs and Consumer Protection
Stubenring
1010 Wien
Tel: +43 17 1100 6098
E-mail: eva.fehringner@bmask.gv.at

Azerbaijan / Azerbaïdjan

Mr Elgun SAFAROV
Deputy Head
Legal Department
State Committee for Family, Woman and Child Issues
House of Government
U. Hajibeyov 40
Baku AZ 1000
Tel: +994124937039
E-mail: elgunsafarov@yahoo.com

Czech Republic / République tchèque

Mr Radan ŠAFARÍK*
Gender Equality Unit
Ministry of Labour and Social Affairs
Na Poricnim Pravu 1
Prague 2
Tel: +420 221 923 486
E-mail: radan.safarik@mpsv.cz

* Elected by CDDH, costs covered by Council of Europe / Elu-e-s par le CDDH, frais prise en charge par le Conseil de l'Europe

Estonia / Estonie

Ms Käthlin SANDER
Head of Gender Equality Policy
Gender Equality Department
Ministry of Social Affairs
Gonsiori 29
15027 Tallinn
Tel: +372 626 9252
Fax: +372 699 2209
E-mail: kathlin.sander@sm.ee

Finland / Finlande

Ms Päivi YLI-PIETILA*
Ministerial Adviser
Ministry of Social Affairs and Health
PO BOX 33, 00023 Government
Helsinki
Tel: +358 29 51 63 228 / 358 50 46 49 323
E-mail: paivi.yli-pietila@stm.fi

France

Mme Sophie DEL-CORSO*
Chargée de mission
Bureau des Affaires européennes et internationales (BEI)
Ministère des Affaires sociales
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP
Tél : +01 53 86 10 61
E-mail: sophie.del-corso@social.gouv.fr

Germany / Allemagne

Ms Antje WUNDERLICH
Division 405 - European and international gender equality policy
Federal Ministry for Family Affairs
Senior Citizens, Women and Youth

Greece / Grèce

Ms Ifigenia KATSARIDOU [Apologised/Excusée]
Senior Official, General Secretariat for Gender Equality
Ministry of the Interior
10559 Dragatsaniou 8
Athens
Tel: +30 2131511 115
E-mail: ikatsaridou@isotita.gr; ifikatsa@otenet.gr

Ireland / Irlande

Ms Pauline MOREAU*
Director
Gender Equality Division
Department of Justice and Equality
Bishops Square
Redmond's Hill
Dublin 2
Tel: +353 1 4790 235
E-mail: pmmoreau@justice.ie

Mr Martin SWITZER
Deputy Permanent Representative
Permanent Representation to the Council of Europe
11, boulevard du Président Edwards
67000 Strasbourg
Tel: +33 (0) 88 14 49 26
E-mail: martin.switzer@dfa.ie

Italy / Italie

Mr Michele PALMA* [Apologised/Excusée]
Gender Director of International and Communitarian Affairs Office
Department for Equal Opportunities
Presidency of Council
Largo Chigi 19
00187 Rome
Tel: +39 (06) 6779 24 52
E-mail: m.palma@governo.it

Lithuania / Lituanie

Ms Vanda JURSENIENE*
Head of the Equality between Women and Men Division
Ministry of Social Security and Labour
Vivulskio str. 11
03610 Vilnius
Tel: +370 5 2664 273
E-mail: vanda.jurseniene@socmin.lt

Netherlands / Pays-Bas

Ms Carlien SCHEELE*
Chairperson of the GEC/Présidente de la GEC
Director for Gender and LGBT Equality
Ministry of Education, Culture and Science
IPC 5500
P.O. Box 16375
2500 BJ The Hague
Tel: +31 70 41 23 351/+31 65 23 67 792
E-mail: c.scheele@minocw.nl

Poland / Pologne

Ms Monika KSIENIEWICZ*
 Deputy Director
 Office of the Government Plenipotentiary for Equal Treatment
 The Chancellery of the Prime Minister
 Al. Ujazdowskie 1/3
 00-583 Warsaw
 Tel: +48 22 694 7535
 E-mail: monika.ksieniewicz@kprm.gov.pl

Portugal

Mme Isabel ROMAO*
 Independent gender equality expert
 Rua Pinheiro Borges, 3
 2º Dº. Alfragide
 2610-139 Amadora
 Tel: +351 21 47 13 902
 E-mail: isabelromao2@gmail.com

Russian Federation / Fédération de Russie

Ms Maria ORESHINA
 Expert
 Humanitarian Cooperation and Human Rights Department
 Ministry of Foreign Affairs

Slovak Republic / République slovaque

Ms Lubica ERDELSKA
 Permanent Representation of Slovak Republic to the Council of Europe
 1, rue Ehrmann
 67000 Strasbourg
 Tel: +33 (0) 3 88 36 57 17
 E-mail: Lubica.Erdelska@mzv.sk

Slovenia / Slovénie

Ms Violeta NEUBAUER*
 Independent gender equality expert
 Dalmatinova ulica 10
 1000 Ljubljana
 Tel: + 386 1 232 55 24
 Mobile: + 386 31 612 434
 E-mail: violeta.neubauer@gmail.com

Spain / Espagne

Ms Ana ARRILLAGA ALDAMA
 Deputy General Direction for International Relations
 Ministry of Health, Social services and Equality
 Pº Prado 18-20
 28071 MADRID
 Tel: +91 5961168
 E-mail: anaarrillaga@migualdad.es

Sweden

Ms Sara FINNIGAN

Deputy to the Permanent Representative to the Council of Europe

67, allée de la Robertsau

67000 Strasbourg

Tel: +33-3-88 24 60 50, +33-3-88 24 60 56

E-mail: sara.finnigan@gov.se

Ms Malin ERIKSSON

Trainee/Stagiaire

Permanent Representation to the Council of Europe

67, allée de la Robertsau

67000 Strasbourg

Switzerland / Suisse

Mme Sylvie DURRER*

Directrice Doctorat ès lettres

Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG

Département fédéral de l'intérieur

Schwarztor 51

3003 Berne

E-mail: sylvie.durrer@ebg.admin.ch

Turkey/Turquie

Ms Goknur AKCADAG

Head of Department

Ministry of Family and Social Policies of the Republic of Turkey

Tel: +90 312 705 90 02

Fax: 0090 312 705 9196

E-mail: goknur.akcadag@aile.gov.tr

Ms Meltem AKSEN

Legal Expert

Permanent Representation to the Council of Europe

23 Bld de l'Orangerie

67000 Strasbourg

Tel: +33 (0) 3 24 85 71

E-mail: meltem.aksen@mfa.gov.tr

Ukraine

Mr Sergiy KYSLYTSYA*

Vice Chair of the GEC/Vice-président du GEC

Vice Minister

Ministry of Foreign Affairs

Mykhaylivska sqr. 1

01018 Kiev

Tel: +380 44 238 15 64

E-mail: s.kyslytsya@mfa.gov.ua kyslytsya@yahoo.com

Participants/Participant-e-s**ORGANS AND COMMITTEES OF THE COUNCIL OF EUROPE / ORGANES ET COMITES DU CONSEIL DE L'EUROPE****Conference of International Non-governmental Organisations of the Council of Europe /
Conférence des Organisations internationales non-gouvernementales du Conseil de l'Europe**

Ms Betty DOORNENBAL

Gender Equality Co-ordinator Standing Committee

Tel: +310620117999

Email: bettydoornenbal@gmail.com

Ms Anje WIERSINGA

IAW Representative at Council of Europe

Vrouwenbelangen Representative at UN

PO Box 614

3700AP Zeist

The Netherlands

Tel: (+) 31 30 69 58 078

E-mail: anjew@hetnet.nl**OBSERVER STATES/ÉTATS OBSERVATEURS****Holy See/Saint Siège**

Ms Catherine VIERLING

E-mail: cvierling@yahoo.fr**Mexico / Mexique**

Mme Mabel MALDONADO

Attachée

Mission Permanente du Mexique auprès du Conseil de l'Europe

8, Bld du Président Edwards,

67000 Strasbourg

Tel : +33 (0) 3 88 24 26 81

E-mail: repmexcoe@sre.gob.mx

INTERNATIONAL ORGANISATIONS / ORGANISATIONS INTERNATIONALES**European Union/Union Européenne**

Mr Giovanni Carlo BRUNO

Deputy to the Head of Delegation

Delegation to the Council of Europe

18, Bld de l'Orangerie

F-67000 Strasbourg

Tel: +33 (03) 90 40 60 80 (Secretariat)

E-mail: giovanni-carlo.bruno@eeas.europa.eu

European Institute for Gender Equality / Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)

Ms Virginija LANGBAKK
Director/Directrice
Gedimino prospektas 16
01103, Vilnius
Lithuania

Ms Vera FONSECA
Stakeholders and Networking Officer
Gedimino prospektas 16
01103, Vilnius
Lithuania
Tel: +370 5 2157447
Email: vera.fonseca@eige.europa.eu

European Union Agency for Fundamental Rights

Mr Sami NEVALA
Head of Sector Statistics and Surveys
Freedoms and Justice Department
Schwarzenbergplatz 11
1040 Vienna
Austria
Tel: +43 1 58030 676
Email: Sami.NEVALA@fra.europa.eu

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe / Organisation for Security and Co-operation in Europe (OSCE)

Mr Marko LEHTO
Adviser on Gender Issues
Gender Section - OSCE
Wallnerstrasse 6
1010 Vienna, Austria
Tel: +43 1 514 36/6935
E-mail: Marko.Lehto@osce.org

SECRETARIAT/SECRETARIAT**CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES/CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX**

Mr Denis HUBER
Executive Secretary / Secrétaire exécutif
Chamber of Regions / Chambre des regions
Tel: +33 (0) 3 88 41 20 64
E-mail: denis.huber@coe.int

Ms Marie-Aude YESOU
Deputy Head of Department / Chef adjoint du Service
Co-operation, Administration, External Relations / Coopération, Administration et Relations extérieures
Tel: +33 (0) 3 3 88 41 22 60
E-mail: marie-aude.yesou@coe.int

Ms Nathalie BARGUES
Trainee / Stagiaire
Tel: +33 (0) 3 90 5695
E-mail: nathalie.bargues@coe.int

DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY / DIRECTION GENERALE DE LA DEMOCRATIE (DGII)

Ms Snezana SAMARDZIC-MARKOVIC
Director General / Directrice Générale

Ms Marja RUOTANEN
Director of Justice and Human Dignity / Directrice de la justice et de la dignité humaine
Tel: +33 (0)3 88 41 30 45
E-mail: marja.ruotanen@coe.int

Ms Michèle AKIP
Secretary / Secrétaire
European Committee for Social Cohesion, Human Dignity and Equality / Comité européen pour la cohésion sociale, la dignité humaine et l'égalité (CDDECS)
Tel: +33 (0) 3 88 41 23 46
E-mail: michele.akip@coe.int

Ms Isabel CASTRO-MARTINEZ
Deputy Executive Director / Directeur exécutif adjoint
Eurimages Partial Agreement / Accord Partiel
Tel: +33 (0) 3 88 41 22 81
E-mail: isabel.castro@coe.int

Ms Regina JENSDOTTIR
Head of Division and Programme co-ordinator / Chef de Division et Coordinatrice du Programme
Children's Rights / Droits des enfants
Tel: +33 (0) 3 88 41 22 25
E-mail: regina.jensdottir@coe.int

Mr Christopher REYNOLDS
Education Policy
Tel: 33 (0) 88 41 46 86
E-mail: christopher.reynolds@coe.int

Mr François TRICARICO
Deputy Secretary / Secrétaire Adjoint
Enlarged Partial Agreement on Sport (EPAS) / Accord Partiel élargi sur le sport (APES)
Tel: +33 (0) 3 90 21 43 94
E-mail: francois.tricarico@coe.int

Ms Liri KOPAÇI-DI MICHELE
Head of Equality Division / Chef de la Division Égalité
Tel: +33 (0)3 88 41 22 58
E-mail: liri.kopaci-dimichele@coe.int

Ms Johanna NELLES
Head of Violence against Women Unit (GREVIO) / Chef d' Unité Violence à l'égard des femmes (GREVIO)
Tel: +33 (0) 3 90 46 78
E-mail: johanna.nelles@coe.int

Ms Carolina LASÉN DIAZ
Programme Officer / Responsable de Programme
Gender Equality / Égalité entre les femmes et les hommes
Tel: +33 (0) 3 90 21 56 79
E-mail: carolina.lasen-diaz@coe.int

Ms Raluca Maria POPA
Equality Division / Division Égalité
Tel: +33 (0) 33 90 21 44 30
E-mail: raluca.popa@coe.int

Ms Taina RISKI
Programme Advisor/Conseillère de programmes (Norway Grants)
Equality Division / Division Égalité
Tel: +33 (0) 3 90 21 4203
E-mail: taina.riski@coe.int

Mrs Adrienne INGLEDOW
Principal Assistant / Assistante principale
Gender Equality / Égalité entre les femmes et les hommes
Tel: +33 (0)3 88 41 20 63
E-mail: adrienne.ingledow@coe.int

Ms Paula HINCHY
Administrative Assistant / Assistante administrative
Gender Equality / Égalité entre les femmes et les hommes
Tel: +33 (0)3 88 41 37 36
E-mail: paula.hinchy@coe.int

DIRECTORATE GENERAL OF HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW / DIRECTION GENERALE DES DROITS DE L'HOMME ET DE L'ÉTAT DE DROIT (DGI)
MEDIA/MEDIAS

Ms Onur ANDREOTTI
Programme Officer / Responsable de Programme
Tel: +33 3 90 21 4212
E-mail: onur.andreotti@coe.int

DIRECTORATE OF INTERNAL OVERSIGHT / DIRECTION DE L'AUDIT INTERNE ET DE L'EVALUATION

Ms Aygen BECQUART

Head of Evaluation Division/Chef de l'Evaluation

Tel: +33 (0) 3 88 41 3128

E-mail: aygen.becquart@coe.int

Ms Rica TERBECK

Evaluator/Evaluatrice

Tel: +33 (0) 3 90 21 45 47

E-mail: rica.terbeck@coe.int

Interpreters / Interprètes

Ms Rebecca BOWEN

Ms Lucie DE BURLET

Ms Isabelle MARCHINI

ANNEXE III

**Intervention de
Mme Snezana Samardžić-Marković
Directrice générale de la démocratie**

- Je suis très heureuse d'avoir ce premier échange de vues avec la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Nous sommes honorés et fiers d'accueillir le Service de la dignité humaine et de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la Direction générale de la démocratie depuis janvier 2014. Cette réorganisation n'implique aucune diminution de la place accordée aux droits de l'homme dans notre politique d'égalité entre les femmes et les hommes.
- La réorganisation permet une meilleure interaction et la création de synergies avec les autres secteurs de la DG – par exemple la protection des minorités nationales, l'éducation et la jeunesse.
- Tous nos collègues se réjouissent de pouvoir profiter de l'expérience, du savoir-faire, de l'expertise et des réalisations de la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes et du personnel de l'unité.
- La Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes a conduit des travaux de la plus haute importance pour appuyer les Etats membres dans l'application des normes du Conseil de l'Europe en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Vous avez toutes les raisons d'être fiers de ce que vous avez accompli. Avec vos collègues de l'ancien Comité directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes, vous avez joué un grand rôle dans la rédaction de deux traités européens : la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains et la Convention d'Istanbul.
- Votre Commission doit s'atteler à la tâche difficile de traduire dans les faits les normes, les principes et les textes existants dans et avec les Etats membres. Les normes et principes sont nécessaires mais ne suffisent pas toujours à changer la réalité sur le terrain. Le Conseil de l'Europe et ses Etats membres sont souvent confrontés à des difficultés lors de la traduction des normes en pratique. L'égalité effective est toujours loin d'être une réalité. Même si des progrès sont visibles, les disparités entre les femmes et les hommes persistent dans de nombreux domaines. Vous vous êtes attaqués à ce problème en organisant des manifestations et activités très intéressantes.
- Cent quarante-sept jours seulement se sont écoulés depuis l'adoption par le Comité des Ministres du Programme transversal pour l'égalité entre les femmes et les hommes pour la période 2014-2017. Cependant, vous avez déjà obtenu d'importants résultats : des initiatives montrant la nécessité d'un changement de culture et de perception en surmontant les préjugés et les stéréotypes sexistes aux mesures prises pour promouvoir la Convention d'Istanbul et aux actions visant à garantir aux femmes l'égalité d'accès à la justice.

- L'un des principaux enjeux de la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes est d'assurer l'application de l'approche intégrée de l'égalité. Il s'agit là d'un objectif ambitieux inscrit dans la stratégie du Conseil de l'Europe pour les quatre prochaines années. Vous avez à votre actif des résultats remarquables dans ce domaine :

- o J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt le débat du Comité des Ministres sur votre conférence sur les médias et l'image de la femme (Amsterdam, juillet 2013). Plusieurs orateurs se sont fait l'écho du succès de cette manifestation, dû en partie à la forte implication et à la générosité de la ville hôte, mais aussi au choix d'un thème très pertinent et d'un concept fort. Le rapport de la Conférence d'Amsterdam suscite également un grand intérêt. L'événement a inspiré d'autres activités similaires dans les Etats membres. La compilation d'exemples de bonnes pratiques — qui je crois est en cours — sera certainement utile pour les Etats membres dans leurs travaux sur les stéréotypes et l'image de la femme dans les médias.

- o Le programme de l'audition sur l'accès à la justice pour les femmes victimes de violences (Paris, décembre 2013) était très intéressant. La puissante combinaison d'interventions d'experts et de témoignages de victimes est une approche qui permet de lier plus facilement le droit et la pratique. Là encore, les exemples de bonnes pratiques constituent une source utile d'information.

- o Au cours des dernières semaines, j'ai suivi étroitement les travaux sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et de promotion de la Convention d'Istanbul. Le rapport analytique sur la mise en œuvre de la Recommandation du Comité des Ministres sur la protection des femmes contre la violence fournit une vue d'ensemble exhaustive de la situation dans 46 des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe. C'est une source précieuse d'information pour tous les acteurs de la prévention et de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Les activités réalisées dans le cadre de la 58^e session de la Commission de la condition de la femme pour promouvoir la Convention d'Istanbul ont été un grand succès. Le débat thématique sur la violence à l'égard des femmes, tenu par le Comité des Ministres le 19 mars, a ouvert la voie à de nouvelles mesures.

- La liste est impressionnante. Votre action fait une différence. Ceci est reconnu non seulement par les Etats membres, comme beaucoup d'entre eux l'ont souligné pendant le débat thématique, mais encore par d'autres partenaires régionaux et internationaux.

- L'Agence fondamentale de l'Union européenne a récemment procédé au lancement d'une enquête sur la violence à l'égard des femmes, un événement qui a tout autant attiré l'attention sur l'importance de la Convention d'Istanbul en tant qu'outil pour appuyer les Etats membres dans les efforts déployés face à la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

- Comme l'a indiqué la directrice exécutive adjointe d'ONU Femmes et sous-secrétaire générale des Nations Unies dans son intervention lors de la manifestation conjointe visant à promouvoir la Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains, les événements parallèles organisés avec le Conseil de l'Europe sont devenus les événements parallèles d'ONU Femmes. C'est une véritable réussite.

- Je souhaite la bienvenue aux représentants de nos organisations régionales et partenaires qui se joignent à nos activités en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Notre coopération est un excellent exemple de la capitalisation des points forts et de la valeur ajoutée apportée par chaque organisation.

- Pour conclure, je mentionnerai deux décisions récentes du Comité des Ministres, qui sont très importantes pour les travaux de votre commission :
 - o Primo, l'adoption par consensus de la toute première stratégie pluriannuelle pour l'égalité entre les femmes et les hommes au sein du Conseil de l'Europe. C'est un document équilibré, flexible et ciblé, qui s'appuie sur les forces et la valeur ajoutée de notre Organisation. Cette stratégie, qui reflète le point de vue consensuel des Etats membres, met fortement l'accent sur les normes existantes et la nécessité de les appliquer efficacement. La stratégie guidera les activités de la commission et de l'Organisation dans son ensemble, afin de combler le fossé entre l'égalité *de facto* et *de jure*.

 - o Secundo, la création de votre nouveau « comité parent » : le Comité européen pour la cohésion sociale, la dignité humaine et l'égalité (CDDECS). La secrétaire du comité reviendra là-dessus plus tard dans la semaine. Je suis convaincue que ce nouveau comité nous aidera à créer des synergies et des interactions dans tous les champs d'action relatifs à la dignité humaine. Le nouveau comité vous apportera l'appui dont vous avez besoin pour poursuivre vos travaux avec la même énergie et le même dévouement que précédemment. Je vous invite tous à en tirer le meilleur parti.

- Je me réjouis à l'idée de travailler avec votre commission. Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre du Programme transversal est une partie si importante de la mission du Conseil de l'Europe que nous n'avons pas droit à l'échec. Vous pouvez compter sur mon plein soutien.